

Pourquoi et comment voter ?

Du 3 au 10 décembre, vous êtes appelé·es à voter aux élections professionnelles. Un vote qui va avoir des conséquences concrètes sur votre quotidien.

À l’heure où la situation des personnels se dégrade (salaires, missions, services, postes...), la FSU, première fédération du service public d’Éducation, se bat tous les jours, sur le terrain, pour redonner du sens aux métiers que nous exerçons.

Voter, c’est déjà décider. C’est faire entendre votre voix et vos revendications et ainsi envoyer un message clair au ministère et au rectorat : avec la FSU, il faut augmenter nos salaires et améliorer nos conditions de travail.

En décembre, votons pour gagner !

Si je ne l’ai pas encore fait, j’ouvre mon espace de vote à partir du mail reçu sur mon adresse académique le 5 octobre.

Si je ne l’ai pas reçu, je peux accéder au portail Élections sur www1.ac-grenoble.fr/elections-professionnelles-2026, puis renseigner mon identifiant (mail académique).

Dès le 10 octobre, je récupère mon code de vote sur l’ENSAP.

Le code sera accessible jusqu’à la fin de la période de vote (ensap.gouv.fr).

Du 3 au 10 décembre, je vote FSU aux CSA et CAP.

Si j’ai perdu mon code, pas de panique :
 - je demande le « réassort » dans mon espace électeur ;
 - je consulte la FAQ en flashant le QR code ou je contacte un syndicat de la FSU.



Pour toutes questions : fsu-academie_grenoble@fsu.fr

QUI VOTE, À QUOI ?	CSA académique	CSA ministériel	CAPA	CAPN	CCP académique
Certifié·es, agrégé·es, CPE, PsyEN, chaires sup					
Stagiaires					
Contractuel·les					
AESH, AED					

Engagé·es au quotidien pour :

VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A de la fonction publique, conceptrices et concepteurs de nos pratiques. Notre statut garantit notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. La CAPA que vous allez élire regroupe tous les personnels du second degré, ainsi que les PsyEN EDA et les PRAG/PRCE.

Les commissaires paritaires de la FSU y défendront vos droits, le respect de nos statuts, garanties du fonctionnement du service public d’éducation.

VOTRE CARRIÈRE

Les promotions (avancement d’échelon, hors classe, classe exceptionnelle) obéissent à des règles que les représentant·es élu·es de la FSU discutent, font évoluer et font respecter, dans l’intérêt de toutes et tous. Les élu·es de la FSU en CAPA accompagnent les collègues dans leurs recours lors des évaluations ou lors des décisions défavorables de l’administration. Pour la FSU, chaque agent·e doit pouvoir accéder à la classe exceptionnelle.

VOS MUTATIONS

Les CAPA n’examinent plus les demandes de mutations, mais les commissaires paritaires de la FSU savent comment fonctionne ce système complexe. Elles et ils vous informent et vous accompagnent pour faire vos vœux et surtout, lors de la vérification des barèmes, interviennent pour soutenir vos recours. Les élu·es de la FSU au CSA agissent pour que les lignes directrices de gestion académique reconnaissent les situations de chacune et chacun. Grâce à l’action de la FSU, le rectorat met en ligne des barèmes plus précis des résultats à l’échelle du groupement de communes et plus du seul département. Grâce à la FSU, la distance pour pouvoir bénéficier d’un rapprochement de conjoint a été abaissée de 40 à 30 km. Grâce à la FSU, les points de séparation ont été significativement augmentés. Grâce à la FSU, la pénibilité des TZR a été reconnue dans le barèmes...

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent. Mais nous pouvons agir pour faire respecter nos droits, pour améliorer les conditions d’exercice. Les élu·es de la FSU jouent pleinement leur rôle, à vos côtés dans les établissements. Être sur le terrain, alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien... c’est notre conception du syndicalisme.

Les syndicats de la CAPA 2nd degré de la FSU :



grenoble.snes.edu
grenoble@snes.edu



snepgrenoble.fr
s3-grenoble@snepfsu.fr



www.snesup.fr



grenoble.snuep.fr
sa.grenoble@snuep.fr



dept*.snuipp.fr
snudept*@snuipp.fr
* remplacer dept par le numéro de votre département (07, 26, 38, 73 ou 74).












Élections professionnelles 2026 : votons FSU !

Du 3 au 10 décembre 2026, l’ensemble des personnels, titulaires ou non-titulaires, tous corps confondus (CPE, enseignant·es, PsyEN, AED, AESH, contratuel·es...) doivent désigner parmi les organisations syndicales les représentant·es des personnels qui défendront les intérêts individuels et collectifs de la profession au sein des instances de dialogue avec l’administration (DSDEN, Rectorat, Ministère).

En commission administrative paritaire (CAP), les élu·es traitent des décisions individuelles concernant les personnels en défendant les recours : rendez-vous de carrière, refus de titularisation, refus de temps partiel, refus de congé formation... Ces instances sont aussi réunies en formation disciplinaire.

La FSU se bat contre la remise en cause des droits des personnels et l’absence de transparence dans la gestion des carrières.

Ces élu·es sont vos collègues, puisque aucun·e n’est déchargé·e intégralement et qu’elles et ils continuent d’exercer dans les écoles, en collège et lycée en CIO ou dans le supérieur.

En votant pour la FSU, vous allez donc voter pour vous, pour être défendu·e, accompagné·e, pour lutter, individuellement et collectivement.



Engagé·es au quotidien pour le respect des droits des personnels

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple.

Aussi, les conseils de discipline se déroulent toujours dans le cadre des CAPA.

Si le recteur ne sollicite plus l'avis de la CAPA sur les avancements d'échelon, de corps et les mutations, les élu·es de la FSU accompagnent les collègues lors de leurs demandes jusqu'à d'éventuels recours.

Les élu·es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé·es pour garantir les droits et défendre toutes et tous.

Nous luttons pour la transparence des décisions d'avancement et de mutation.

Nous avons obtenu la publication de données essentielles pour les mutations et intervenons à tous les niveaux pour améliorer les situations.

Nous accompagnons les collègues dans leurs démarches avec le rectorat et les défendons pour faire valoir leurs droits (temps partiel, congé maladie, congé formation...).

En amont des demandes de mutation Intra, nous organisons des stages et répondons aux questions des collègues sur la base de notre connaissance du terrain et de notre expertise.

Nous pouvons guider les collègues pour leur éviter des erreurs et mettre un maximum de chances de leur côté.

Nous accompagnons tous les collègues qui nous sollicitent pour un recours.

Lors des CAPA, nous étudions les recours sur l'avis final issu du rendez-vous de carrière. Il y a souvent une distorsion entre les items et l'avis final.

Nous intervenons pour rappeler les réalités des conditions d'exercice des enseignant·es, PsyEn, CPE et PRAG/PRCE.

Nous obtenons souvent des modifications afin que les collègues aient une évolution plus rapide dans leur carrière notamment pour la hors-classe..

Nous accompagnons les PsyEN EDA et EDO face à une administration qui méconnaît leur spécificité : promotion, mutation, frais de déplacement, double carrière...

Notre priorité est l'amélioration des conditions de travail et le respect des personnels.

Nous organisons des réunions syndicales pour créer des collectifs de travail et informer les collègues.



1. François LECOINTE
Professeur certifié
Clg Fernand Léger
St-Martin-d'Hères (38)
SNES-FSU

11. Corine ROUHIER
Professeure d'EPS
Clg des Collines
Chirens (38)
SNEP-FSU

21. Karelle LECOURTOIS
CPE
Lycée du Mont Blanc
Passy (74)
SNES-FSU

2. Laurène NAVARRO
PLP
LPO Ferdinand
Buisson Voiron (38)
SNUEP-FSU

12. Olivier MOINE
Professeur certifié
LGT La Pléiade
Pont-de-Cheruy (38)
SNES-FSU

22. Stéphane CERONI
Professeur certifié
Clg du Chéran
Rumilly (74)
SNES-FSU

31. Solenn GOASDOUE
Professeure certifiée
Clg La Moulinière

3. Benoît BOURGEOIS
Professeur d'EPS
Clg Côte Rousse
Chambéry (73)
SNEP-FSU

13. Camille VITTOZ
Professeure certifiée
Clg des six vallées
Le Bourg d'Oisans (38)
SNES-FSU

23. Marie ANCEAUME
Professeure certifiée
Clg Gérard Philipe
Fontaine (38)
SNES-FSU

32. Sylvain LECOMTE
Professeur certifié

4. Céline BONNEFOY
Professeure certifiée
Clg Le Vergeron
Moirans (38)
SNES-FSU

14. Olivier JEUNET
Professeur certifié
Clg Les Perrières
Annonay (07)
SNES-FSU

24. Sophie RAMAT
Professeure agrégée
LPO Hector Berlioz
La Côte Saint André
(38)
SNES-FSU

33. Anne REYMOND

5. Fanny VALLA
CPE
Lycée Xavier Mallet
Le Teil (07)
SNES-FSU

15. Marlène TASSET
Professeure agrégée
Clg Saint Exupéry
Bourg Saint Maurice (73)
SNES-FSU

25. Maria LE SAMEDY
Professeure d'EPS
LPO Edouard Herriot
Voiron (38)
SNEP-FSU

34. Émilie DUCRET

6. Olivier FRADIN
PLP
Lycée de l'Oisans
Vizille (38)
SNUEP-FSU

16. Sébastien PROCACCI
Professeur d'EPS
Clg Olympique
Grenoble (38)
SNEP-FSU

26. Sandrine FAURE
Professeure certifiée
Clg Marcelle Rivier
Beaumont lès V. (26)
SNES-FSU

27. Eléonore CARTELLIER
Professeure agrégée
Université Grenoble
Alpes (38)
SNESUP-FSU

35. Aline LAROCHE
Professeure certifiée
Clg Pierre Dubois
Seyssinet-Pariset (38)
SNES-FSU

7. Semya AJMI-WATLEB
Professeure certifiée
Clg Olivier de Serres
Cléon d'Andran (26)
SNES-FSU

17. Sally BROWN
Professeure agrégée
Université Grenoble
Alpes (38)
SNESUP-FSU

28. Christophe DUMAILLET
Professeur certifié
Lycée Henri Laurens
Saint Vallier (26)
SNES-FSU

36. Pascal MICHELON
PLP
LP Victor Hugo
Valence (26)
SNUEP-FSU

8. Nicolas RIPERT
Professeur agrégé
LPO Ferdinand
Buisson Voiron (38)
SNES-FSU

18. Fabrice DIBENEDETTO
PLP
LP Jacques Prévert
Fontaine (38)
SNEP-FSU

29. Cécile BLYWEERT
Professeure d'EPS
EREA Amélie Gex
Chambéry (73)
SNEP-FSU

37. Céline TROSZCZYNSKI
Professeure certifiée
Clg Beauregard
Annecy (74)
SNES-FSU

9. Pauline MONTEIL
PsyEn EDA
École Chantemerle
Chambéry (73)
FSU-SNUIPP

19. Suzanne ESCUYER
PsyEn EDO
CIO Valence
Valence (38)
SNES-FSU

30. Valérie BEN
Professeu
Clg Ale
Le Pou
SNES-

38. Manue PAUTHIER
Professeure certifiée
Clg le Masségu
Vif (38)
SNES-FSU

10. Cyril BOREL
Professeur certifié
Clg Louis Lumière
Echirolles (38)
SNES-FSU

20. Olivier PIETTRE
Professeur certifié
LGT du Granier
La Ravoire (73)
SNES-FSU

